

Assemblée générale 14 octobre 2020

Présents : Filipe Fereirra, Anne-Sophie Taillandier, Sophie Nicolas, Nils Pedersen

Excusés: François Gauvin, Anne Tellier

En présence de : Sophie Bruère

La Présidente ouvre la séance en expliquant que l'AG a été décalée en raison de la crise sanitaire. Une partie de l'activité de l'association ayant été à l'arrêt, il a été souhaité pouvoir se réunir en présentiel malgré la date fort avancée dans l'année.

1/ Approbation du Procès-verbal de l'AG 2019

Le compte-rendu de la précédente Assemblée générale est approuvé sans remarque ni réserve.

2/ Approbation des comptes 2019

Le Trésorier présente les comptes de l'année 2019.

Les charges se sont élevées à un montant de 25 416 euros. Elles couvrent principalement :

- Achats de matières et fournitures pour les expositions (10 084 €),
- Rémunération de la directrice artistique (10 608 €).

Les produits se sont élevés à un montant de 45 750 euros. Ils comprennent principalement :

- 3115 € de ventes de produits, à savoir les frais de participation aux « Goûts de la Lumière », préparation de l'exposition à Sève (forfait) et à une prestation de conseil,
- 42 500 € de subventions d'exploitations fléchées vers le projet Sève :
 - o 10 000 € de la DRAC IDF,
 - o 8 000 € du CGET,
 - o 2000 € d'Est Ensemble.
 - o 22 500 € de mécénat du Fonds Inpact.

Une partie des subventions seront reportées sur le projet Sève qui se poursuit sur 2020 (pour un montant de 20 334 €).

À noter une mobilisation des contributions volontaires en nature d'un montant de 18 034 € : elles couvrent la réfection des deux passages piétonniers par Bondy habitat : peintures avant pose des luminaires.

Les comptes sont votés sont aucune réserve et à l'unanimité. Il est adressé de vives télicitations à la Directrice artistique pour avoir su mobiliser subventions publiques et mécénat.

L'Assemblée générale donne par ailleurs quitus au Conseil d'administration et au Bureau pour leur gestion.

81

3/ Budget prévisionnel 2020

Il est présenté le budget prévisionnel pour l'année 2020. Il s'élève à : 49 618 € euros. Il comprend les engagements à réaliser sur subventions concernant Sève. Il est par ailleurs proposé de maintenir l'adhésion à 15 euros.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

4/ Bilan de l'année en cours

La Présidente et Sophie Bruère, Directrice artistique, présentent le bilan de l'année 2019 qui a été principalement consacrée à la mise en œuvre du projet Sève. Le vernissage a eu lieu à la Bibliothèque de Bondy en janvier 2020, en présence de plus d'une cinquantaine de personnes, dont la Maire de Bondy, la Déléguée du Préfet, la Présidente de l'amicale des locataires, des membres de l'association et de nombreux habitants ayant pris part au projet artistique. Un représentant de la Fondation Inpact et de la Fondation EDF étaient également présents.

L'installation est aujourd'hui encore en place, sans aucune dégradation ni graffitis. Il faut se féliciter d'une si bonne intégration et appropriation de l'œuvre au sein du quotidien des habitants! Cela démontre que son empreinte est forte et que le travail initial avec les enfants a porté ses fruits. Il faut souligner que l'amicale des locataires s'est très fortement mobilisée dans la mise en œuvre du projet. Cela démontre qu'une démarche initiale de médiation est indispensable.

L'AG engage une discussion sur le maintien de l'œuvre sur place, le projet initial prévoyant son maintien pour une seule année (de janvier 2020 à janvier 2021). Il est proposé de confier une réflexion en ce sens au Bureau, car cela soulève de nombreuses questions (assurances, entretien, démontage...). Par ailleurs, le changement d'équipe municipale de la ville de Bondy doit permettre d'engager un nouveau dialogue avec les élus qui n'ont pas eu connaissance de ce projet artistique.

Sophie Bruère indique par ailleurs qu'elle travaille à la mise en place d'un second projet sur à Furcy. La Présidente souligne que maintenir 2 œuvres en parallèle sur le même territoire fait partie des missions de l'association. Il faudra donc réfléchir à cette dynamique.

Les 3 « Goûts de la lumière » ont rencontré un vif succès, avec près de 60 participants :

- Antoine Jacobson jardinier en chef du Potager du Roi au Temple Protestant de l'Etoile:
- Les Carrières des Capucins avec l'association SEADACC
- Didier Nectoux, Directeur du Musée minéralogique de l'École des mines / ParisTech II est donc proposé de les maintenir l'année prochaine en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

3/ Projets 2020 et 2021

La Directrice artistique expose le projet « Marcescent » qui se déroule à la résidence Furci, à Bondy. Elle a travaillé avec les enfants cet été 2020, mais sur une période restreinte à cause du COVID (3 semaines d'ateliers au lieu de 3 mois). Dès la fin du confinement, les enfants ont pu confectionner leur herbier puis réaliser des cyanotypes. Ils ont appris à la fois à décrypter les différentes feuilles d'arbres de leur résidence, mais aussi à manier la lumière comme outil artistique. Des exemples sont présentés et suscitent une vive admiration !

Le vernissage du projet est conditionné aux mesures sanitaires. Le projet se déroulera donc également sur l'année 2021.



Les actions de l'association vont s'élargir à d'autres acteurs avec l'accueil de 2 paysagistes pour poursuivre le projet Sève et Marcescent, dans le cadre du programme Politique de la Ville « Quartiers solidaires ».

L'Assemblée générale exprime toutes ses plus chaleureuses félicitations à Sophie Bruère, à la fois pour ce riche bilan et pour sa persévérance à exécuter les projets alors que le contexte sanitaire complique de facto toutes activités collectives.

Les membres de l'Assemblée générale n'ayant aucune questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clos l'Assemblée générale.

A Paris, le 28 octobre 2020

Anne-Sophie Taillandier Présidente Sophie Nicolas Secrétaire générale